

en ligne en ligne

BIFAO 94 (1994), p. 261-275

Marc Gabolde

La statue de Merymaât gouverneur de Djâroukha (Bologne K.S. 1813).

#### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

### Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

### **Dernières publications**

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

# La statue de Merymaât gouverneur de Djâroukha (Bologne K.S. 1813)

Marc GABOLDE

N 1959, J. Yoyotte proposa d'identifier le bourg de Djâroukha, où se situait le « lac de Tiyi » des scarabées commémoratifs d'Aménophis III, à la cité de Djârouha mentionnée au papyrus d'Amiens (r° 3, 9-10) et sur l'ostracon Golénischeff (5, 2, n° 357) <sup>1</sup>. Cette hypothèse a trouvé un soutien indirect depuis que B. Kemp et D. O'Connor sont parvenus à la conclusion que le Birket Habou dans son état de la XVIII<sup>e</sup> dynastie ne pouvait correspondre, par ses dimensions et sa destination, au bassin de la reine Tiyi <sup>2</sup>. La localisation dans la région panopolitaine de cette étendue d'eau s'est trouvée dès lors renforcée, bien qu'aucun document nouveau ne soit venu la confirmer de manière formelle.

Une statuette anciennement entrée dans les collections italiennes <sup>3</sup> et publiée exhaustivement en 1980 <sup>4</sup> comporte cependant une autre mention de ce toponyme, non reconnue jusqu'à présent en raison de sa graphie particulière. Outre son intérêt historique, ce petit monument présente également un hymne à Min assimilé à Osiris qui mérite sans doute, à la lumière des nouvelles informations disponibles sur les cultes osiriens de Min <sup>5</sup>, que l'on étudie à nouveau ses inscriptions.

Ce groupe statuaire en calcaire fin ne diffère pas des figurations conventionnelles des époux que l'on rencontre au Nouvel Empire. L'homme, assis à droite sur une chaise savamment élaborée <sup>6</sup>, laisse reposer ses deux mains à plat sur les cuisses. La coiffure qu'il porte se révèle être, malgré les mutilations, tout à fait atypique. La partie supérieure, d'après les faibles restes que l'on en distingue encore, était constituée de mèches épaisses, peut-être

museo civico archeologico di Bologna [Collane dell'Instituto per la storia di Bologna, Cataloghi, nº 2], Bologne, 1980, p. 52-54, pl. XIV/C, XV/A-B, LXVII-LXIX. La bibliographie antérieure donnée par S. Pernigotti comprend G. NIZZOLI, Catalogo di una Raccoltina, di antichità egizie [inv. mss.], Alexandrie, 1827, p. 8, nº 3082; BRIZIO, Guida del Museo Civico di Bologna, Bologne, 1882, p. 12; id., Guida del Museo Civico di Bologna, Bologne, 1887, p. 17; F. KMINEK-SZEDLO, Catalogo di antichità

J. YOYOTTE, « Le bassin de Djâroukha », *Kêmi* XV, 1959, p. 23-33.

B. KEMP, D. O'CONNOR, « An Ancient Nile Harbour, University Museum Excavations at the "Birket Habu" », The International Journal of Nautical and Underwater Exploration 3/1, 1974, p. 101-136.

La première mention remonte à 1827. Pour la bibliographie, voir note suivante.

<sup>4</sup> S. PERNIGOTTI, La Statuaria egiziana nel

egizie, Turin, 1895, p. 151, nº 1813; J. VANDIER, Manuel d'archéologie égyptienne III, 1958, p. 442; J. ASSMANN, Ägyptische Hymnen und Gebete, Zurich, Munich, 1975, p. 458, nº 218. Ajouter: [Catalogue] Il senso dell'arte nell'antico Egitto, Bologne, 1990, p. 138-139, n° 88.

SI CI. TRAUNECKER, Coptos - hommes et dieux sur le parvis de Geb, OLA 13, 1992, p. 355-363.

**<sup>6</sup>** Voir H. G. FISCHER, *LÄ* V, 1986, col. 92-100, s. v. « Stuhl » et spécialement 95, fig. 1c.

ondulées, rassemblées à leur extrémité en fines torsades. Ce modèle est, semble-t-il, attesté essentiellement à partir du règne de Toutânkhamon et se rencontre jusqu'au début de la XIX<sup>e</sup> dynastie. On le trouve notamment sur une belle tête de Florence (1730 [= 6316]) <sup>7</sup> provenant d'Akhmîm et sur la statue de Youni du Metropolitan Museum of Art (33.2.1) où il est accommodé d'une raie centrale <sup>8</sup>. En revanche, les retombées latérales de la coiffe n'ont pas de parallèle exact. À l'époque d'Aménophis III celles-ci sont presque systématiquement rejetées derrière les épaules <sup>9</sup> et l'on ne relève qu'une exception notable <sup>10</sup>. Il semble s'agir sur la statuette bolognaise d'un compromis entre la mise-en-plis « archaïque » d'Aménophis fils de Hapou (Caire CGC 42127) <sup>11</sup> et la coiffure commune à la plupart des dignitaires à partir de l'époque de Toutânkhamon <sup>12</sup>.

Le visage, plutôt rond, présente des yeux étirés vers les tempes bien dans l'esprit des faciès de l'époque de Toutânkhamon et Aÿ, mais la bouche petite, aux commissures légèrement marquées par une dépression, semble s'accorder mieux avec ce que l'on connaît de la statuaire ramesside. L'expression lasse et légèrement désabusée est, en revanche, plus souvent associée aux œuvres contemporaines des derniers souverains de la XVIIIe dynastie. La chemise aux manches débordantes plissées ressemble à celles en vogue avant le règne d'Akhénaton 13 et ne porte pas d'échancrure au col comme cela est souvent le cas à partir d'Aménophis III 14, mais celle-ci était peut-être peinte. Le pagne plissé à devanteau est d'un modèle qui naît à la XVIIIe dynastie, mais se prolonge bien au-delà. La forme et la position centrale de la boucle qui noue le costume ne sont, en revanche, pas attestées ailleurs semblet-il et n'apportent aucun élément susceptible de préciser la date. Les pieds sont nus, ce qui est conforme à l'usage général en vigueur avant la XIXe dynastie 15.

- III, 1958, pl. CLXXII, nº 2; P. GILBERT, Studi in memoriam di Ippolito Rosellini II, Pise, 1955, p. 101-104, pl. XI-XII. Cette manière d'assembler les mèches remonte, cependant, au moins à la XIIIe dynastie, cf. H. SOUROUZIAN, MDAIK 47, 1991, p. 350-351, pl. 51c, statue de Heqaïb.
- Be Règne de Séthi I<sup>er</sup>, J. VANDIER, *op. cit.*, pl. CLXVI, nº 3. Cependant, sur la statue de Bologne il n'y a pas de séparation centrale et les mèches descendent verticalement sur le front comme sur le prototype de la XIIIe dynastie. Comparer encore avec la statue Louvre E. 17168, J. VANDIER, *op. cit.*, pl. CLXVI, nº 2.
- yoir, entre autres exemples bien datés, *Aménophis III le pharaon soleil*, Paris, RMN, 1993, p. 200 sq., nº 38 (Neferrenpet, Louvre E. 14241); p. 203 sq., nº 40, (Minemheb, coll. privée); p. 206 sq., nº 41, (Nebmertouf, Louvre E. 11154); p. 210 sq., nº 43 (Âanen, Turin 5484); p. 212 sq., nº 44 (Aménophis fils de Hapou, Louqsor J. 4). Consulter encore J. VANDIER, *op. cit.*, III, pl. CXLIII, nº 3 (Nebseny, Brooklyn 40.523), nº 4 (Youyou, Louvre A. 116); pl. CXXXIX, nº 5 (Khâ, Turin suppl. 8335); J.-P. CORTEGGIANI, *L'Égypte des pharaons*

- au Musée du Caire, 1979, p. 103 sq., (Tjaÿ, Caire inv.  $n^0$  spécial 11720).
- Nebmertouf constitue le premier exemple sûrement attesté et bien daté de cette parure. Pour un autre exemple, malheureusement non datable précisément, cf. W. H. PECK, *JEA* 64, 1978, p. 72-75, pl. XII (= Detroit 31.70). La statuette du Caire CGC 772 présente, semble-t-il, une amorce de cette nouvelle disposition.
- III H. SOUROUZIAN, MDAIK 47, 1991, p. 342 sq. Voir aussi Caire CGC 551 du même dignitaire. Une statuette probablement contemporaine, les noms d'Amon et d'Aménophis [III ?] ont été martelés, arbore la même coiffe et se rapproche assez du monument de Bologne, cf. L. BORCHARDT, Statuen und Statuetten von Könígen und Privatleuten III, 1930, pl. 105, nº CGC 585.
- Les exemples sont multiples. Parmi les plus anciens, on retiendra les statues d'Horemheb provenant de sa tombe memphite, (cf. G.T. MARTIN, The Memphite Tomb of Horemheb Commander-in-Chief of Tut'ankhamun I, Londres, 1989, pl. 102-104), celles de Maya, (cf. H.D. SCHNEIDER, BSFE 69, mars 1974, p. 20-48) et celle du général Nakhtmin, CGC 779, (cf. en dernier lieu,

BIFAO en ligne

- E. RUSSMANN et D. FINN, *Egyptian Sculpture, Cairo* and *Luxor*, Londres, 1990, p. 136-139 [[63]]). On a vu (*supra*, n. 10), que le prototype de cette coiffe remonte à Aménophis III avec une des statuettes de Nehmertouf
- La partie libre des manches est moins importante que sur les statues plus tardives d'Horemheb de New York (MMA 23.10.1), cf. G. T. MARTIN, op. cit., pl. 155A-C et de Maya à Leyde (AST 1 et AST 3), cf. H. D. SCHNEIDER, loc. cit., p. 27, 31. Elle ressemble beaucoup aux parties correspondantes du costume des contemporains d'Aménophis III, cf. Louvre E. 14241, Louvre E. 11154, Turin 5484, Louvre A. 116 (toutes ces œuvres sont citées cidessus, n. [9]). Voir encore la figurine de Khâemouas publiée par C. ALDRED, L'Empire des conquérants, « L'univers des formes », Paris, 1978, p. 398, nº 316.
- Statue de Khâemouas citée à la note précédente, statuettes de Nebmertouf Louvre 11154 et 11153, de Touyou Louvre A. 116 (ci-dessus, n. 9).
  Du moins, semble-t-il pour les statues de couples qui étaients installées dans les chapelles funéraires. Une exception appréciable, l'une des statues d'Horemheb trouvée dans la tombe memphite du général, cf. G.T. MARTIN, op. cit., pl. 152-153.

Nefertari, de son côté, porte la longue robe en usage pendant tout le Nouvel Empire, sans fioriture aucune. Le buste et la tête de la jeune femme, entièrement détruits, ne permettent pas d'offrir un meilleur descriptif de la typologie de cette œuvre sculptée avec finesse [fig. 1].

Un premier texte est gravé sur le pagne de Merymaât. Il se lit :

(1) Tout ce qui sort sur la table d'offrande <sup>(a)</sup> des dieux en tant que bienfait du ciel et de la terre à l'occasion de toutes leurs fêtes liturgiques du ciel et de la terre. Pour le ka du gouverneur <sup>(b)</sup> Merymaât, juste de voix <sup>(c)</sup>.

Sur la robe de Nefertari, une inscription donne :

- (2) Sa sœur, la maîtresse de maison, la chanteuse d'Amon (d), Nefertari, juste de voix.
- a. S. Pernigotti, op. cit., pl. XV/A, donne le signe qbb au lieu de celui pour la table d'offrande wdbw. Les lectures fautives de S. Pernigotti sont nombreuses et il a fallu renoncer à utiliser la copie qu'il publie. Un simple regard sur la photographie reproduite à la pl. LXIX de son catalogue suffit à rétablir l'emplacement et la forme exacte des signes.
- **b.** Sur la signification de ce titre dans le contexte de ce groupe statuaire, cf. ci-dessous, note de traduction (e).
- c. Il manque au début de la formule l'expression *htp dj nj-swt*. En revanche, celle-ci est présente à la première colonne du texte gravé au dos. Le lapicide a peut-être estimé, en raison du manque de place disponible sur le pagne, qu'une formule d'introduction pour deux textes serait suffisante.
- d. Le nom d'Amon n'est pas martelé, ce qui indique que la statue soit a échappé pour une raison que l'on ignore aux mutilations amarniennes, soit qu'elle est postérieure au règne d'Akhénaton.

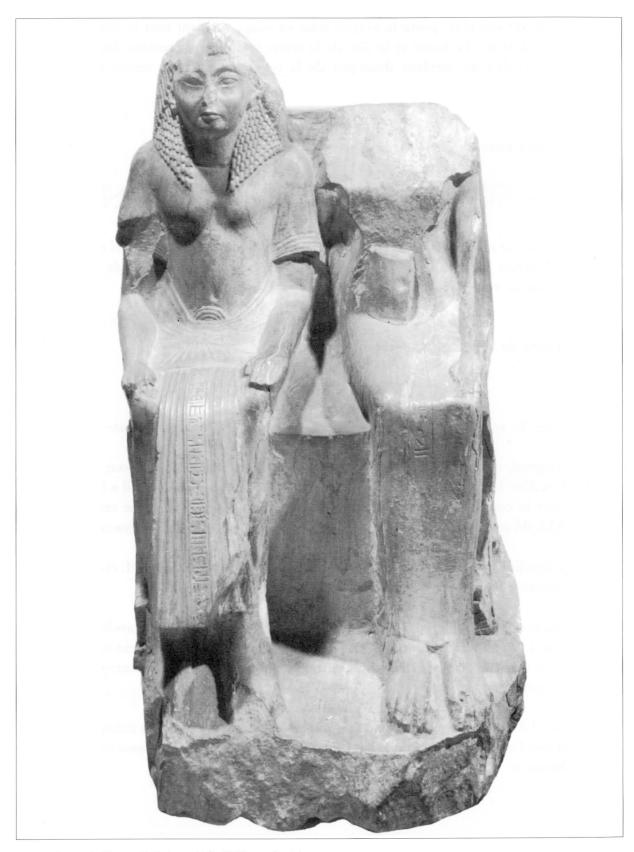


Fig. 1. Statue de Merymaât, Bologne K.S. 1813, vue frontale. Cliché CNB & C - Museo Civico Archeologico - Bologne.

La partie arrière du groupe porte une inscription en onze colonnes gravées de la droite vers la gauche [fig. 2, col. 3-13] :

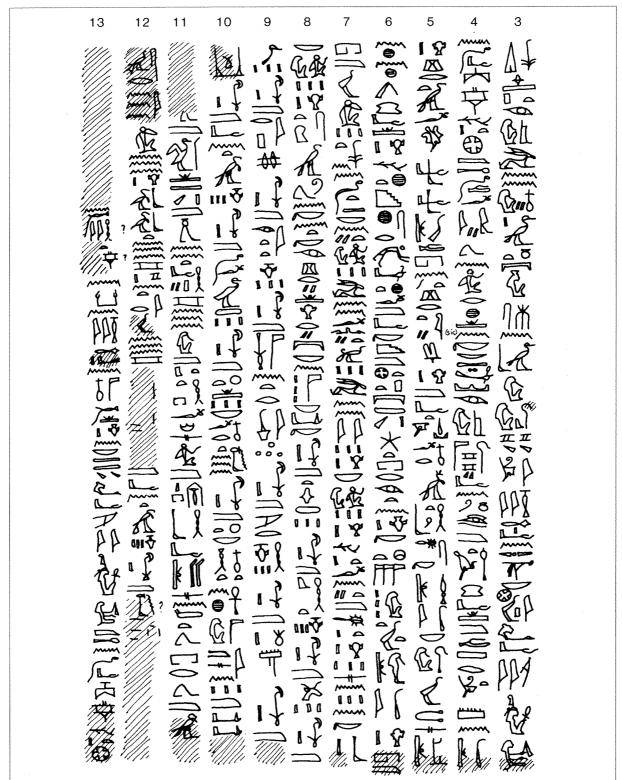


Fig. 2. Statue de Merymaât, Bologne K.S. 1813, inscription du dossier.

Relevé d'après S. Pernigotti, La statuaria egiziana nel museo civico archeologico di Bologna, [Collane dell'Instituto per la storia di Bologna, Cataloghi, nº 2], Bologne, 1980, p. 52-54, pl. XIV/C, XV/A-B, LXVII-LXIX.

- (3) Offrande que donne le roi à Osiris Ounennefer fils de Nout issu de Geb, prince des Deux Rives, de la part du grandement favorisé <sup>(d)</sup> de Min seigneur d'Akhmîm, le gouverneur <sup>(e)</sup> Merymaât (4) de Djâ(ou)khet (f), juste de voix. Il dit : Je viens auprès (g) de toi seigneur de la Terre-sacrée, Osiris, divin prince des Deux-Rives, splendide muni de la couronne blanche et coiffé de la couronne rouge, impassible (5) de visage sous la coiffe-atef, lumineux (h) de front portant les deux plumes (fichées) sur le mortier-medjat (i), parfait dont le cou est paré, (ô) seigneur du sceptre-heqa qui élèves (6) le flagellum-nekhakha, qui apparais sur l'estrade-khet, qui renverses l'ennemi et protèges l'Égypte. Le ciel, la terre et la Douat agissent selon ton désir. L'Ennéade est réunie pour ac-(7)-clamer le souverain de l'éternité (j), le seigneur des créatures animées pour lequel existent ceux qui ne sont plus (k), ceux qui sont présents et les êtres qui seront après lui et qui sont encore dans le giron. Leurs têtes (sont tournées) vers toi, car tout un (8) chacun est (un jour ou l'autre) introduit auprès de toi (du fait que) c'est toi qui as créé ce qui est en-dessous et ce qui est en-dessus, (ô) seigneur de tous les dieux. Puisses-tu accorder un millier de pains, un millier de cruches de bière, un millier de pièces de bœuf, un millier de (9) pièces de volailles, un millier de cruches de vin, un millier de pots de lait, un millier de (fumigations) d'oliban-sentjer, un millier de pots d'onguent-mereh, un millier de pièces de lin-sheserou, un millier de (10) pièces d'étoffe-menkhet, un millier de pots d'onguent-ânti, un millier de provisions-djefâou, un millier de toutes choses bonnes et pures, un millier de toutes choses bonnes et douces au moyen desquelles le dieu vit en tant que [produits] (11) [qu'accorde le ciel], que crée la terre et que le Nil apporte de sa caverne. Puissé-je être assis sous mon pavillon à jouer au jeu de senet (1). Puissé-je sortir en [âme-ba vivante ...], (12) [puissé-je boire] l'eau dans le courant du fleuve [... un millier] de pots d'onguent-ânti, un millier de purifications (m) [...] (13) [... puissé-je respirer le doux souffle] du vent du nord. Pour le ka du [grandement] favorisé du dieu parfait, celui qui remplit (de joie) le cœur du seigneur du Double-Pays, le gouverneur Merymaât, juste de voix, de  $Dj\hat{a}(ou)[khet].$
- d. S. Pernigotti, *op. cit.* p. 53, hésite entre « favorisé » et « chanteur ». La première acception semble la seule à devoir être retenue en raison de l'épithète '3. Pour les favorisés d'une divinité, cf. R. Sayed, *BIFAO* 79, 1979, p. 185, n. (be); D. Meeks, *AnLex*, 79.2047, qui renvoie également à KRI II, 896<sup>5, 11</sup>; 909<sup>9</sup>. Pour les *ḥsj.w* à l'époque tardive où l'épithète, appliquée aux défunts, semble indiquer une certaine vénération ou rénommée, cf. J. Quaegebeur, *OLP* 8, 1977, p. 138-139; Cl. Traunecker, *Coptos hommes et dieux sur le parvis de Geb*, *OLA* 43, 1992, p. 387-391, §§ 371-377. Le parallèle constaté dans l'emploi de *ḥsj* entre la première et la dernière colonne du texte de cette statuette, où Merymaât est alors *grandement favorisé du dieu parfait*, paraît confirmer cette traduction comme la seule possible.
- e. S. Pernigotti, op. cit., p. 53, n'a pas compris l'ensemble de la succession hɔtj-' Mrj-Mɔ't n D'(w)-ht mɔ'-hrw. Toutes les références à un nom propre qu'il donne sont donc à écarter (cf. cependant infra, n. 45). Le renvoi du nom de la cité dont Merymaât est le gouverneur après l'anthroponyme est bien attesté, cf. par exemple, J. Assmann, JEA 65, 1979, p. 58 (b): hɔtj-' [mn-m-hɔt n Njw.t: le gouverneur Amenemhat de la Ville; M. Sandman, BiÆg VIII,

1938, p. 136: h3tj-' M'hw n Nfrw.sj: le gouverneur Mahou de Neferousy; E. Peet, The Great Tomb Robberies, II, pl. III, 5<sup>20-22</sup>, IV, 7<sup>6</sup>: h3tj-' P3-sr n Njwt: le gouverneur Paser de la Ville. Le caractère purement local, du moins à l'origine, des compétences du h3tj-' est bien clair dans les exemples recueillis par D. Meeks, AnLex 77.2576; 78.2563; 79.1881. Voir également Wb III, 25<sup>7</sup>-26<sup>1</sup>; W. A. Ward, Index of Egyptian Administrative and Religious Titles of the Middle-Kingdom, Beyrout, 1982, p. 105-107, n° 865-889 et H. G. Fischer, Egyptian Titles of the Middle-Kingdom, a supplement to W. Ward's Index, New York, 1985, p. 19, nos 865b-889a.

- f. Ce toponyme n'est pas totalement inconnu et, à la ligne 5 de la première page (r°) du Papyrus d'Amiens, on le trouve ainsi écrit hand l'amiens avec D'r-wh3 et D'-rwh3 voir ci-dessous, commentaire général.
- **g.** Comme le note S. Pernigotti, *op. cit.*, p. 53, il s'agit certainement d'une graphie aberrante de *br.k* due, peut-être à une confusion avec le hiératique.
- h. 'b'b, Wb I, 1784; D. Meeks, AnLex 77.0614. Le caractère « brillant » du chef d'Osiris aurait été plus ou moins lié à la présence des cornes selon le Wb I, 1743 ('bw.tj = Le Cornu) et c'est ainsi qu'Assmann comprend le vocable <sup>17</sup>. Appliquée à Min, la première expression avait été rapprochée par H. Gauthier de l'épithète 'b' m nfr.w.f qu'il traduisait avec raison fier de sa perfection = phallus <sup>18</sup>. Dans ce cas, l'éclat du front du dieu pourrait avoir été une métaphore pour désigner la dignité orgueilleuse qui convenait à Min. Selon J. Yoyotte, Kêmi XII, 1952, p. 84, n. j, 'b'w.tj est la seule lecture à retenir et le mot n'aurait rien à voir avec les cornes.
- i. *Mdɔ.t* ou *m'dɔ.t*, mot inconnu au *Wb* et chez D. Meeks *AnLex*, sous cette acception. S. Pernigotti, *op. cit.* p. 53, traduit « diadème », sans qu'il soit possible de déterminer la justification de cette valeur (probablement est-elle inspirée de la traduction d'Assmann où le mot n'est pas plus commenté <sup>19</sup>). Le déterminatif est bien certainement le « mortier » des couronnes de Min ou d'Amon sans aucun autre attribut. On retrouve ailleurs cette partie de la coiffe employée comme pictogramme :
  - (1) stèle de l'adoption de Nitocris, l. 12-13, cf. G. Maspero, ASAE V, 1904, p. 85-86, Ânkhesenneferibrê est :

couronné(e) des deux plumes et du mortier.

18 A.H. GARDINER, Ramesside Administrative Documents, 1940, p. 18, = rº I, 5. Je remercie M. le P' J. Yoyotte qui m'a aimablement signalé cette référence.

17 J. ASSMANN, op. cit., p. 458, nº 218, l. 6.

18 H. GAUTHIER, Les Fêtes du dieu Min, RAPH III, 1931, p. 138 sq. = Edfou I, 398<sup>13</sup>, où le texte est sans équivoque. Sur cette dernière acception du verbe 'b'b | 'b', cf. Wb I, 177<sup>18-20</sup>; D. MEEKS, AnLex 77.0613. Voir encore, pour le contexte,

Chr. Desroches-Noblecourt, *Kêmi* XII, 1952, p. 44.

19 J. ASSMANN, op. cit., p. 458, nº 218, l. 7.

(2) Dendara II,  $100^9$ : Hathor est:

# THE WINDOW

Étincelante de couronne, <bien> pourvue d'ornements, dame du mortier souveraine avec le bandeau <sup>20</sup>.

(3) *Edfou* IV, 13<sup>9</sup>:



Le pschent est élevé sur sa tête, la belle plume de Maât et les deux hautes plumes réunies aux deux cornes sont à son front. C'est le grand <dieu> à la vision duquel on tremble. C'est le seigneur des dieux, le maître du mortier <où> la grande uræus se tient en sa compagnie <sup>21</sup>.

- (4) E. Chassinat, Les Mystères d'Osiris au mois de Khoïak II, 1968, p. 493, cf. p. 494, § 16, premier debeh. Dans ce grand texte relatif aux cérémonies du mois de Khoïak à Dendera, le signe du mortier est employé pour désigner l'ustensile d'argent reproduisant la coiffe du dieu parmi les quatorze récipients voués aux parties du corps divin.
- (5) Inscription cryptographique de la chapelle de Min dans le temple de Ramsès II en Abydos <sup>22</sup> :



La valeur *md3* est possible dans ce dernier cas et donnerait une lecture *hw.t-md3* pour l'ensemble du groupe qui termine l'inscription, cf. ci-dessous, p. 270.

En tout état de cause, il est presque assuré que la valeur *md3.t* du mortier de Min n'était plus connue à l'époque romaine. Au temple de Deir el-Chelouit, la légende développée d'Amon d'Opé décrit le dieu en ces termes :



Possesseur de la couronne à double plumes, Grand des grands, créateur de tout ce qui est. Il réunit le bandeau et la coiffe <sup>23</sup>.

**20.** thn.(t) h' spr.(t) hkr.w nb.t \*mds.t (?) hnw.t m sšd. Référence communiquée par J.-Cl. Goyon qui rapproche l'expression de celle qui figure en Philä I, 56 16 où la description de la coiffure de la déesse est moins développée : nb.(t) sr.t hnw.t 'b.wj : dame de la perruque-aret, souveraine de la couronne aux deux cornes.

**21.** spm.tj wts.tj m tp.f mɔ'.t nfr.t hn' šw.tj wr dmd hr 'b.wj m hɔt.f 'ɔ pw nwr.tw n mɔɔ.f nb \*mdɔ.t (?) hr.jt-tp wr.t htp.tj r hn'.f, C. DE WIT, CdE XXXVI 71, 1961, p. 89, traduit « diadème » ou « coiffe » et ne translitère pas. M. ALLIOT, *Le Culte* d'Horus à Edfou au temps des Ptolémée, BdE 20, 1949, p. 315-316, note le signe avec la valeur *hprš* ce qui est assurément abusif.

22 Cf. E. NAVILLE, Détails relevés dans les ruines de quelques temples égyptiens, Paris, P. Geuthner, 1930, pl. XXXV et XXXVI. Le caractère ésotérique de cette inscription ne plaide a priori pas en faveur d'une lecture hw.t-mg.; pour le groupe du mortier inséré dans le signe hw.t (voir la lecture h' probable pour le signe du nms au début de la première co-

lonne). Ce texte est repris avec de substantielles variantes dans la chapelle d'Aÿ à Al-Salamuni. Malheureusement, cette dernière inscription ne permet pas d'améliorer la lecture du texte d'Abydos; cf. H. KEES, *RecTrav* XXXVI, 1914, p. 55.

**23.** Traduction M. DORESSE, *RdE* 23, 1971, p. 122. Voir encore, pour ce texte, Chr. ZIVIE-COCHE, *Le Temple de Deir Chelouit*, III, 1986, p. 90, texte 126, col. 8-9.

L'image du dieu qui accompagne ce texte le représente sans bandeau *mdh* ni coiffe 'fn.t, mais portant les deux plumes fichées sur le mortier muni du disque solaire. Il est plus que probable que le scribe, peu instruit de la réelle lecture du mortier, préféra employer des termes qu'il connaissait mieux, bien qu'ils ne fussent pas absolument adaptés à son propos <sup>24</sup>.

Plus anciennement, à l'époque ptolémaïque, le recours au pictogramme dans les exemples de Dendera et Edfou relevés plus haut fut, peut-être, un moyen habile de masquer l'ignorance que l'on avait déjà des valeurs de ce signe. Un autre texte d'Edfou témoigne à sa manière de l'embarras des scribes à reconnaître le nom du mortier ; cf. Edfou IV, 246³ où, à l'occasion d'une offrande de plumes-šw.tj, il est précisé :

Il est en tant qu'Horus doté de ses deux yeux (= ses deux plumes) sur le mor(tier) (?) de sa tête et qui couronne <ainsi> son front au moyen des deux uræus <sup>25</sup>.

La structure du mot aurait pu éclairer son origine, car on songe naturellement à rapprocher ce substantif des formations en m-' = m + radical + marque du féminin  $^{28}$  servant, entre autres, à construire des noms d'instruments  $^{29}$ . Cependant, aucun radical  $d\mathcal{I}$ ,  $d\mathcal{I}$  ou  $d\mathcal{I}w$  ne donne de sens satisfaisant à cette proposition  $^{30}$ . Le mortier n'apparaît, par ailleurs, sur le chef de Min qu'au Moyen Empire ; auparavant, les plumes du dieu étaient assujetties au moyen d'un simple bandeau  $^{31}$ . Celui-ci est régulièrement appelé  $s\bar{s}d$  ou mdh et il est bien difficile de trouver là encore quelque étymologie du nom du mortier  $^{32}$ .

- 24 Pareille confusion pour le Nouvel Empire avait déjà été relevée par A. MORET, Le Rituel du culte divin journalier en Égypte, Annales du Musée Guimet, Bibliothèque d'Étude t. XIV, 1902, p. 132, couronnes mật et 'fn.t, p. 134, couronnes sbd et mi.t.
- 25 Traduction fondée sur la transcription sw m Ḥr rdj nb.tj m wp.t.f ḥr \*md(ɔ.t) (?) n tp.f stnj hɔt.f m wr.tj.
- **26** Voir cependant, pour l'emploi de *dnn.t*, Edfou I, 576<sup>5</sup> et Edfou VIII, 84<sup>4</sup>.
- 221 La leçon parallèle de *Dendara* II, p. 181<sup>5-6</sup>, bien que fidèle à l'esprit, s'écarte trop dans la lettre du texte d'Edfou pour être d'une aide quelconque : sw m Hr rdj nb.tj m wp.t.f wts tp.f m [wr.tj] : ll est en tant qu'Horus pourvu des deux maîtresses (= les deux plumes) à son front, sa tête est élevée

grâce aux deux [Grandes = uræus].

- 28 J. OSING, Die Nominalbildung des Ägyptischen I, 1976, p. 321-323.
- (« balance », Wb II, 130<sup>8-13</sup>, racine <u>h</u>.j « mesurer ») et <u>mnm.t</u> (« lit », Wb II, 80<sup>14</sup>, racine <u>nm'</u>, « dormir »).
- Le mot *d.i,t* du *Wb* V, 519<sup>6-11</sup> désignant, entre autres pièces de tissus, une bandelette ou un linceul ne saurait convenir pour évoquer le bandeau de Min, cf. ci-dessous, n. 32. Selon J. OSING, op. cit., II, p. 760, il existerait cependant un mot *gwj* signifiant « *dresser* » dont le radical entrerait dans le nom du cobra *d.t* et aurait produit quelques autres substantifs. Si l'on suit sa proposition, le *md.:t* serait « ce qui permet de dresser (les deux plumes) ». Devant le peu d'exemples sûrs fondés
- sur ce radical éventuel recueillis par J. Osing, cette possibilité demeure limitée. Je remercie P. Dils de m'avoir signalé cette référence.
- 21. Le plus ancien exemple du mortier est, peutêtre, celui du relief de Sésostris ler provenant de Coptos, W.M.F. PETRIE, *Koptos*, Londres, 1896, pl. XIX.
- 32 Cf. par ex. Edfou 1, 396<sup>17</sup>. Voir également H. GAUTHIER, Les Fêtes du dieu Min, p. 131 et, plus récemment, J.-Fr. PÉCOIL, M. MAHER TAHA, BSEG 8, 1983, p. 67-79 qui insistent sur l'éclat que peut apporter un tel bandeau. Consulter depuis Cl. TRAUNECKER, Coptos hommes et dieux sur le parvis de Geb, p. 157-159 et n. de traduction (f), p. 159 sq.

Tous les rapprochements avec les mots  $m\underline{d}.t^{33}$ , ou  $m\underline{d}3.t^{34}$  déjà connus sont également peu convaincants. En revanche, un lien avec le terme Medjaï désignant les populations bédouines du désert de l'est n'est peut être pas à écarter. Le dieu d'Akhmîm et de Coptos est, en effet, souvent qualifié de « Medjaï parfait »  $^{35}$ . Dans ce cas, cette coiffe spécifique pourrait s'être appelée « la Medjaïte » par allusion aux origines de Min et aux nomades du désert dont il était le protecteur  $^{36}$ . Cette proposition pourrait éclairer partiellement le texte cryptographique de la chapelle de Min au temple de Ramsès II en Abydos cité plus haut  $^{37}$ .

À noter, pour en finir avec le terme md3.t, que le « mortier » est attesté à la XVIII<sup>e</sup> dynastie sur le célèbre mannequin de la tombe de Toutânkhamon <sup>38</sup> et, peut-être, sur la tête de Nefertiti <sup>39</sup>.

- j. Le *n* est probablement un génitif indirect, rare dans ce type d'expression. Le souverain est Osiris et non le roi.
- **k.** Toute la phrase joue avec la variété des termes désignant l'humanité passée, présente et à venir : *ntj.w*, *jwtj.w*, *wnnj.w*, *br-nb* et *bw-nb*.
- 1. Sur le rôle du jeu de senet et le chapitre 17 du Livre des Morts, consulter maintenant H. Milde, « It is All the Game », Funerary Symbols and Religion, Essays dedicated to Professor M.S.H.G. Heerma van Voos, Amsterdam, 1988, p. 89-95.
- **m.** Il y a, semble-t-il, reprise ici d'une partie de l'énumération des bienfaits souhaités par le défunt (cf. col. 10). Généralement, l'invocation pour « respirer le doux souffle du vent du nord » suit immédiatement le souhait de s'abreuver à l'eau du fleuve <sup>40</sup>.

**33.** Wb II, 18511-19, « onguent-medjat » n'est guère satisfaisant malgré les liens attestés entre les couronnes et les produits aromatiques (cf. Belegstellen II, références du Wb II, 18514 où l'onguent consacre les uræus).

Wb II, 187<sup>5</sup>-188<sup>3</sup>, « livre », « rouleau de papyrus » n'offre rien de probant.

**35** Cf. H. GAUTHIER, *Les Fêtes du dieu Min*, p. 199 et É. CHASSINAT, *Les Mystères d'Osiris au mois de Khoīak* II, 1968, p. 676-685.

**36.** Une contamination par le mot mtc « phallus » (Wb II, 175<sup>5</sup>), objet naturel de la fierté du dieu, a pu jouer un rôle, notamment à l'époque tardive, lorsque le nom du mortier fut en passe d'être oublié. Min est, en effet qualifié de « seigneur au

phallus de lapis-lazuli » au temple d'Hibis à Kharga (H. BRUGSCH, *Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum* I, 1883, p. 635, col. 38), et de « seigneur du phallus » à Edfou (*Edfou* I, 398<sup>13</sup> et au p. Berlin 3056, [3, 1]). Or, au Moyen Empire, il était « seigneur des Medjaou » (p. Boulaq nº 17, I, 4). La réalisation phonétique de cette dernière expression devait être proche de la pronociation de la première et favoriser la confusion. Pour un exemple d'emploi abusif du mot *mts* « phallus » à la place d'un autre substantif, cf. J.-Cl. GOYON, *BIFAO* 75, 1975, p. 392, n. 5.

**37** D'autres lectures sont, cependant, possible. J.-Cl. Goyon me suggère, par exemple, *hw.t jbd* (= *hw.t j'h*) qui a l'avantage de faire référence à un

édifice déjà connu de la région panopolitaine, alors qu'aucun « Château du Medjaï » n'est vraiment attesté.

**38** Voir, en dernier lieu, E. RUSSMANN, D. FINN, op. cit., nº [[58]].

**39** Cf. E.L. ERTMAN, « The Search for Significance and Origin of Nefertiti's Tall Blue Crown », *Abstracts of Papers of the Sixth International Congress of Egyptology*, Turin, 1990, p. 27.

**40** W. BARTA, *Aufbau und Bedeutung der altägyptischen Opferformel*, ÄF 24, 1968, souhaits 78-79, voir spécialement, p. 116 pour la fin de la XVIII<sup>e</sup> dynastie.

## Commentaire général

L'un des apports importants de ce texte est la mention de la localité de Djâ(ou)khet. Outre la citation relevée sur le monument de Bologne, cette bourgade est, on l'a vu, signalée au papyrus d'Amiens (rº 1, 5) 41. Or ce même papyrus, dans un contexte similaire, cite par deux fois la ville de Djârouha quelques pages plus loin 42. Gardiner avait songé à rapprocher les deux noms de lieux, mais s'était prudemment limité à constater que les traces partiellement mutilées du premier toponyme mentionné ne pouvaient correspondre aux graphies développées du second. Yoyotte, tenant compte des hésitations de Gardiner dues à la lacune, préféra laisser de côté la mention de Djâ(ou)khet dont la lecture demeurait incertaine au Papyrus d'Amiens. La statue de Merymaât permet maintenant d'assurer l'existence de ce toponyme et, du même coup de proposer son assimilation à Djârouha. En effet, malgré les importantes divergences de graphie de la partie finale, il serait plus que surprenant que deux lieux-dits, l'un appellé Djâ(ou)khet, l'autre Djârouha aient coexisté entre Akhmîm (Panopolis-Ipou) et Qaou el-Kébir (Antéopolis-Tjébou [?]), distantes d'à peine cinquante kilomètres. Le fait que le transporteur de céréales Sethi fils de Pasekherouemniout cité dans le document d'Amiens soit en relation avec les deux toponymes invite encore à ne faire de Djâ(ou)khet et Djârouha qu'une seule et même localité <sup>43</sup>.

Si Djâ(ou)khet est bien identique à Djârouha, alors cette cité se confond très certainement encore avec Djâroukha, la « ville de Tiyi », citée sur les scarabées commémoratifs d'Aménophis III <sup>44</sup>. Bien que la date de la statue de Merymaât soit encore incertaine entre les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> dynasties, le fait que la ville d'Akhmîm soit citée en relation avec un gouverneur de Djâ(ou)khet et qu'un hymne important à Min assimilé à Osiris s'y développe renforce notablement la proposition formulée autrefois par J. Yoyotte de situer dans le nome panopolite cette dépendance agricole de la grande épouse royale d'Aménophis III.

On peut, cependant, s'interroger sur les différences dans les graphies observées qui s'accompagnent de modifications importantes du sens. Il est difficile, *a priori*, d'évoquer une origine étrangère pour ce nom car Djâroukh(a) est attesté comme anthroponyme dès le Moyen Empire <sup>45</sup>. Par ailleurs, le fait que le papyrus d'Amiens mentionne cette localité sous deux graphies différentes indique que, pour l'Égyptien, l'une pouvait se substituer à l'autre sans risque de confusion. Bien qu'un amuïssement de la syllabe *rw* de la partie centrale du nom ait été possible au cours du Nouvel Empire, il est plus simple de supposer que le verbe *d'r* perdit dans l'écriture sa consonne finale mais que celle-ci était toujours réalisée dans la

<sup>41</sup> Cf. ci-dessus, p. 267, n. f.

A.H. GARDINER, Ramesside Administrative Documents, 1940, p. 18, = r° III, 9-10. Pour Djârouha sur l'ostracon Golenischeff, id., Ancient Egyptian Onomastica III, 1947, pl. XI, 5, 2 et J. YOYOTTE, op. cit., p. 27-30.

<sup>43</sup> Le personnage apparaît encore au recto du

même papyrus, rº 3, 2 et rº 4, 1.

J. YOYOTTE, op. cit., p. 23-33; cf. C. BLANKENBERG-VAN DELDEN, The large commemorative Scarabs of Amenhotep III, Leyde, 1969, p. 134-145, pl. XXX-XXXI et, depuis, Aménophis III le pharaon soleil, 1993, p. 17-18, 56-57, n° 2 [L. M. Berman].

**<sup>45</sup>** J. YOYOTTE, *op. cit.*, p. 25 et n. 1 pour les références = H. RANKE, *Die altägyptischen Personennamen* I, p. 405<sup>27</sup>; II, p. 401 = J.H. BREASTED, *ZÄS* 39, 1901, p. 65 sq. = Louvre, stèle C. 30.

prononciation 46. En somme, les incertitudes des graphies ne dissimulent pas forcément une évolution de la prononciation et rendent, peut-être, compte d'une autre intention. Il se peut que l'on ait affaire à une graphie diminutive du toponyme du fait que la branche de bois est fréquemment employée pour déterminer le verbe d'r 47. La lecture serait alors D'r.t pour l'ensemble du groupe. Il n'en demeure pas moins que cette manière d'écrire le nom de la cité était polysémique et que la lecture D'(w)-ht, ne serait-ce qu'à titre de connotation, s'imposait tout autant. Si la valeur D'(w)-ht devait être retenue, sa signification, au contraire de D'r-wh3 « Cherche-nuit » et D'-rwh3 « Coup-de-vent-du-soir » qui ne posent plus de problème 48, demeurerait embarrassante. Le premier terme, tel qu'il est orthographié, est assurément d'w « coup de vent », « bourrasque » 49. Le second ne peut guère être autre chose que ht « bois », « bâton » 50 ou l'un de ses dérivés. La branche de bois (signe Gardiner M.6) peut, en effet, valoir why / why dont les significations sont : « support en bois », « enseigne », voire même, « colonne » 51. Le sens général n'est, cependant, pas très satisfaisant : « Coup de vent du bâton » n'est guère explicite à moins d'envisager une étymologie complexe plus ou moins en accord avec la théologie locale 52. En contrepartie, on peut noter que D'rwh3 « Cherche-nuit », présente, du fait de l'existence d'un homophone wh3 « brise », « vent »,

46 Voir la conservation du r dans les exemples coptes relevés par J. YOYOTTE, op. cit., p. 28. Pour les graphies du verbe d'r écrit d', sans le r final, cf. Wb V,539; R.O. FAULKNER, Concise Dictionary of Middle Egyptian, 1962, p. 320; H. GŒDICKE, JARCE XXI, 1984, p. 200 et n. 20; J.-Cl. GOYON,

Les Dieux-Gardiens et la genèse des temples, BdE XCIII, 1985, p. 10, n. 9.

47 Cf. ci-dessus, n. 46.

48 Voir les explications convaincantes de J. YOYOTTE, op cit., p. 24 sq. et 28.

49 Wb V, 53311-5346; D. MEEKS AnLex

77.5162, 79.3626; id., BIFAO 77, 1977, p. 84 sq. 50 Wb III, 33910-34111; D. MEEKS, AnLex 77.3187, 78.3143, 79.2280.

51 Wb I, 352<sup>2</sup> et 352<sup>12-18</sup>; AnLex 77.1014, 78.1068, 79.742. ht-t/w désigne, par ailleurs, le mât du navire, cf. Wb III, 3427.

52 Doit-on comprendre « Coup de vent (provenant) du bâton » et rapprocher cette expression de certains aspects de Min que l'on rencontre dans les hymnes parallèles du Ramesseum, de Médinet-Habou et du pylône de Physcon à Athribis ? Le dieu y est, en effet, qualifié de :



ks wr wh.t.k wp.tj jgp tsw (?) m jtr.w

Grand taureau, ton wh.t ouvre les nuages et la brise est sur le fleuve

(au Ramesseum, le mot wh.t est écrit whd.t pour une raison qui échappe, le radical whd « souffrir », « endurer » n'offrant aucun sens convenable), cf. H. GAUTHIER, Les Fêtes du dieu Min, p. 190 sq. et W.M.F. PETRIE, J.H. WALKER, E.B. KNOBEL, Athribis, 1908, pl. XXXI, col. 3.

La maîtrise des phénomènes atmosphériques est une caractéristique de Min et d'Amon-Rê déjà mise en évidence par K. SETHE, Amun und die acht Urgötter von Hermopolis, APAW, 1929, §30, §§187-217. et G.A. WAINWRIGHT, JEA XX, 1934, p. 139-153. Les termes employés dans l'hymne précédent se retrouvent partiellement dans le petit temple de Aÿ à Al-Salamuni où, sur une des représentations tardives de Min, on trouve la légende suivante (H. KEES, RecTrav XXXVI, 1914, p. 55):

ESSITA ATTICATION

... nb Jpw nj-swt ntr.w jmj sp.w.t jp.(w).t (w)h.t.k taw.k m hnw.sn

seigneur (a) d'Akhmîm, roi des dieux qui est dans ces nomes-ci (b) où se trouvent ton (w)h.t (c) et ton souffle.

- (a) H. KEES, op. cit., p. 55 donne: t + n (?) + nb Jpw, K.P. KUHLMANN, MDAIK 35, 1979, p. 177, n. 46 préfère une lecture ntk šw pw qui paraît, cependant, moins probable. Ntk Jpw.j, « tu es l'Akhmîmique », avec inversion des deux premières lettres du pronom indépendant, est encore possible ; le nisbé Ipouy étant bien attesté comme épithète de Min, cf. Wb I, 695.
- (b) jp.(w).t considéré comme le pronom démonstratif féminin pluriel, cf. H. JUNKER, Grammatik der Denderatexte, Leipzig, 1906, p. 44 qui ne donne, cependant, qu'une forme (p.tn).
- (c) Un rapprochement avec le ht-hsp, nom du territoire agricole de Coptos, est encore possible et rendrait caduc l'essai de traduction proposé plus haut, cf. Wb III, 1626-8.

« bourrasque »  $^{53}$ , une connotation qui n'est pas en opposition avec le sens proposé provisoirement pour  $\underline{D}^{c}(w)$ - $\underline{h}t$  et son avatar plus récent  $\underline{D}^{c}$ -rwhz  $^{54}$ . En l'absence d'un texte comparable à celui du *Papyrus Jumilhac* pour le nome panopolite, il est sans doute vain de chercher les motivations qui ont poussé les Égyptiens à opter tantôt pour telle forme, tantôt pour telle autre.

L'autre aspect remarquable des inscriptions de cette statue est indubitablement l'assimilation incidente de Min à Osiris dans le grand hymne inscrit au revers du groupe <sup>55</sup>. Le proscynème s'adresse à *Osiris-Ounennefer fils de Nout né de Geb*, mais les parures du dieu mêlent les attributs d'Osiris et ceux de Min dont le mortier surmonté des deux plumes et l'estrade-*bt* sont les éléments les plus caractéristiques. Il s'agit certainement d'un des plus anciens exemples <sup>56</sup> de cette fusion occasionnelle des deux divinités dont l'existence avait été proposée autrefois par H. Gauthier <sup>57</sup> et énergiquement rejetée par É. Chassinat <sup>58</sup>. Plus récemment, Cl. Traunecker a rappelé que l'Osiris bénéficiaire des rites décadaires effectués à Coptos par Min avait, peut-être, l'apparence du dieu ithyphallique <sup>59</sup>. Il cite à l'appui de sa démonstration un texte du temple d'Opet <sup>60</sup> et, surtout, la représentation paradoxale du temple d'Hibis à Kharga où le dieu gisant en attente de renaissance sous l'abaton est à la fois Osiris et Min de Coptos muni des attributs de cette dernière divinité (sauf les plumes) alors que le dieu qui lui rend l'hommage filial n'est autre que le même Min coptite <sup>61</sup>. L'hymne de la statue de Merymaât atteste maintenant l'ancienneté de cette forme divine particulière alliant la personnalité de Min aux caractères propres d'Osiris.

**183** Wb I, 353<sup>13</sup> et D. MEEKS, AnLex 77.1018, 78.1072. S. SAUNERON proposait même, dans certains cas, de rendre par « colonne d'air » ce mot et notait le parallélisme entre ces expressions et celles qui décrivent les caractéristiques du pilier-ioun, cf. Esna V, p. 319, n. i. On peut rappeler également qu'un autre mot écrit who, signifie, comme d'r, « rechercher », « s'enquérir », cf. Wb I, 353<sup>14</sup> - 354<sup>7</sup> et AnLex 77.1019, 78.1073, 79.743.

54 L'évolution de D'r-whs en D'w-ht puis D'-rwhs est également à étudier en fonction de l'apparition du radical sémitique rwh au cours du Nouvel Empire (démotique rhj, copte rūḥe. Ce radical, analysé par W.A. WARD, SAK 5, 1977, p. 284-287, se retrouve en arabe (rāha), en cananéen (r[w]h), en ougaritique et en phénicien (rh) et en hébreu (rûah). Plus intéressant pour le propos défendu ici est le fait que le sens premier de ce vocable est clairement à rendre par « vent », « brise » et que ce n'est que par métonymie que le groupe prit ultérieurement la valeur de « soir », « nuit » (en raison, très certainement, de la régularité et de la fraîcheur des brises vespérales en Orient). En cela, son emploi par les Égyptiens au lieu de who n'est pas aussi surprenant qu'il y paraît de prime abord, notamment dans le cadre du toponyme étudié ici. Pour *rwhz*, voir encore S. SAUNERON, *Villes et légendes d'Égypte*, 2º édition, *BdE* 90, 1990, p. 24, n. a et E. HORNUNG, *LÄ* IV/2, 1980, col. 291 sq., s. v. « Nacht ».

**55.** Je dois à monsieur le P' J. Yoyotte d'avoir attiré mon attention sur le fait que cet hymne offrait, sans doute, l'une des plus anciennes mentions de cette association singulière.

56 Dans les hymnes à Min du Moyen Empire publiés par Selim HASSAN, Hymnes religieux du Moyen Empire, Le Caire, 1928, p. 138-139, le caractère horien du dieu est nettement prononcé (notamment au travers de l'aspect syncrétique Min-Hor-nakht). Voir également O.H. LANGE, « Ein liturgisches Lied an Min », SPAW, 1927, p. 331-338 et H. GAUTHIER, BIFAO XXX/1 [Mélanges V. Loret], 1931, p. 553-564. La première mention d'une assimilation de Min à Osiris se trouve, peutêtre, sur la stèle CGC 20517 du roi Menkhâourê Seshib de la Deuxième Période intermédiaire, cf. O.H. LANGE, Grab- und Denksteine des Mittleren Reichs II, 1908, p. 112. En revanche, il n'existe pas semble-t-il, dans le catalogue des appellations divines, de manifestation divine \*Min-Osiris ou \*Osiris-Min.

57 H. GAUTHIER, Les Fêtes du dieu Min,
p. 176 sq., 287. Le fondement de la proposition de
H. Gauthier reposait essentiellement sur le caractère « osirien » du taureau blanc de la fête de Min.
58 É. CHASSINAT, Les Mystères d'Osiris au mois de Khoïak II, 1968, p. 669-674.

59 CI. TRAUNECKER, Coptos - hommes et dieux sur le parvis de Geb, OLA 13, 1992, p. 355-363. Cet Osiris était, semble-t-il, qualifié de « Bien-Aimé ».

**60** C. DE WIT, *Opet* I, 41 et Cl. TRAUNECKER, *op. cit.*, p. 360-361.

Kharga III, pl. 20 et Cl. TRAUNECKER, op. cit., p. 361. Au titre de l'utilisation par Min d'attributs proprement osiriens, on relève encore l'emploi croissant à l'époque tardive de la coiffure d'Osiris par le dieu ithyphallique. Voir, par exemple, Les Réserves de pharaon, Lyon, 1988, p. 47 où le dieu est, en outre, ainsi légendé: Min-Rê le Coptite, roi des dieux à la couronne-atef élevée alors qu'Osiris debout derrière Min est: le Coptite qui préside au Château de l'or, le jouvenceau excellent qui préside à l'Œil-illuminé. En face d'eux, le pharaon porte, quant à la lui, la coiffure traditionnelle de Min et offre l'œil-oudjat.

Rien dans les textes n'indique les circonstances qui rendirent favorable l'assimilation occasionnelle de Min d'Akhmîm à Osiris à la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Il se peut que les grandes panégyries en l'honneur de l'Osiris abydénien célébrées quarante kilomètres en amont aient exercé une certaine influence sur les fêtes solennelles panopolitaines. Le texte biographique de Nebouâ apporte peut-être, à cet égard, une information digne d'attention. On y apprend que ce personnage, dans le cadre de ses fonctions de Premier Prophète d'Osiris en Abydos, fut mandaté par Thoutmosis III pour organiser la procession d'Harendotes dans le temple d'Akhmîm lors de toutes les fêtes d'Akhmîm 62. Que ce type d'échanges ait profité à de mutuels enrichissements des liturgies locales demeure une conjecture séduisante.

Deux derniers points restent à déterminer : qui fut Merymaât et quand vécut-il ? À la première question, il est difficile de répondre car aucun autre administrateur du même gouvernorat n'est attesté et le personnage n'est pas identifiable parmi les autres Merymaât connus <sup>63</sup>. Le nom et les titres de son épouse ne sont d'aucun secours, étant d'une fréquence trop grande au Nouvel Empire. En revanche, la localité dont Merymaât était le gouverneur eut son heure de gloire à la fin de la XVIII<sup>e</sup> dynastie et il est probable qu'il fut un proche d'un des deux grands personnages de cette époque originaires de la région : la reine Tiyi <sup>64</sup> et le roi Aÿ <sup>65</sup>.

Certains des éléments stylistiques de la statue de Bologne semblent caractéristiques des œuvres contemporaines d'Aménophis III. La perruque est d'un modèle de transition qui annonce la coiffe seconde manière de Nebmertouf 66 tout en s'inspirant des statues d'Aménophis fils de Hapou 67 et les manches près du corps ne se retrouvent pas fréquemment sous cette apparence après la période amarnienne. D'autres, en revanche, semblent plaider pour une exécution vers l'extrême fin de la XVIIIe dynastie ou le début de la XIXe 68: absence du martelage du nom d'Amon 69, yeux petits et étirés vers les tempes, bouche discrète à la moue légèrement austère. En outre, le parallèle qui est fait dans les titres de Merymaât entre le roi et Min au travers des expressions grandement favorisé de Min (col. 3) et grandement favorisé du dieu parfait (col. 13), conviendrait à l'époque de Aÿ plus qu'à celle de tout autre roi 70. Dans la tombe de Neferhotep à Thèbes (n° 49), il est souhaité à Aÿ de posséder la durée de vie de Min d'Akhmîm 71. Ce roi fit également creuser, sous la direction

**62** K. SETHE, Urk. IV,  $209^{3-6}$ . Pour les liens entre Akhmim et Abydos, voir encore R. GUNDLACH,  $L\ddot{A}$  IV, 1986, col. 138 et 14, n. 66-67 s. v. « Min », § 4.

63 Cf. H. RANKE, Die altägyptischen Personennamen I, p. 160<sup>19</sup>.

64 J. YOYOTTE, op. cit., p. 23-26.

**185.** On a souvent fait de Aÿ un fils de Youya de Thouyou et donc un frère de la reine Tiyi et de Aânen, cf. C. ALDRED, *Akhenaton, le pharaon mystique*, Paris, 1972, p. 89-91. Il se peut que la boîte de Berlin 17555, (dite provenir de Tehne, mais achetée à Akhmîm), les trois ouchebtis du pèredivin Aÿ et cinq pions de jeu de *senet* en ivoire marqués au nom de Aÿ (Turin, Inv. 6446, Louvre,

Inv. N. 1783 et Leyde [Leemans I 145]), proviennent d'une tombe encore non identifiée de ce personnage à Akhmîm, cf. G. RŒDER, Ägyptische Inschriften aus den Staatlichen Museen zu Berlin II, Leipzig, 1924, p. 267 sq. = W. HELCK, Urk. IV, 2002, n° 757; P.E. NEWBERRY, JEA XVIII, 1932, p. 51-52; R. HARI, Orientalia XLV, 1976, p. 265-268, pl. XIV; 0.J. SCHADEN, The God Father Aÿ, 1978, p. 138-139; G.T. MARTIN, MDAIK 42, 1986, p. 118 sq., n°s 13-14-15, pl. 15-16.

- 66 Louvre 11153, cf. ci-dessus, n. 10.
- 67 Cf. ci-dessus, n. 10 et 11.
- **68** C'était l'opinion de S. PERNIGOTTI, *op. cit.*, p. 52-54.
- 69 D'autres statues indubitablement antérieures à

Akhénaton n'ont pas été mutilées, cf. par exemple, L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten* III, 1930, p. 83-85, pl. 142, CGC 772.

70 Voir cependant la statue CGC 583 où, à la colonne 2 du texte, le roi Aménophis III est comparé de manière insistante à Min.

at Thebes I, New York, 1933, p. 21 et pl. IX. Sur l'un des sphinx du *dromos* du X<sup>e</sup> pylône à Karnak, Aÿ est encore qualifié de « Fils de Min, né d'Isis », cf. J.-F. CHAMPOLLION, *Notices descriptives* II, 1878, p. 174-175 et M. EATON-KRAUSS, W.J. MURNANE, *BSEG* 15, 1991, p. 31-38 pour la datation.

de son architecte Nakhtmin 72, la chapelle rupestre située au nord-est d'Akhmîm 73 et plusieurs tombes de contemporains sont à chercher dans les nécropoles voisines 74.

Malheureusement, aucun document n'établit que Aÿ était originaire de Djâroukha ni qu'il ait été parent de la reine Tiyi malgré les importantes présomptions pour que cela ait été le cas. Par ailleurs, quelque impression diffuse dans l'allure générale de la statue de Merymaât fait que l'on s'aventure plus volontiers à la croire contemporaine d'Aménophis III que de Aÿ et il est, sans doute, plus prudent de s'en tenir à la documentation existante et de voir en Merymaât un possible serviteur de la grande Tiyi.

La renommée de cette bourgade perdura encore quelque temps <sup>75</sup> et reçut vraisemblablement un regain d'attention pendant le règne de Aÿ avant de disparaître des textes vers la fin du Nouvel Empire. Mais on conviendra que le floruit éphémère de cette cité est assurément à chercher pendant le règne d'Aménophis III et que sa réputation ne dut guère lui survivre plus de quelques décennies. La statue de Merymaât, quel que soit le règne sous lequel elle fut réalisée à la fin de la XVIIIe dynastie, témoigne à sa manière de l'importance soudaine de ce gros bourg du Panopolite.

72 Stèles Louvre C. 55, C. 215, C. 216, Berlin 2075, Genève D. 47, pyramidion Louvre E. 10265. On doit, peut-être, ajouter à ces monuments la stèle du British Museum inv. 1222 et le curieux monument publié autrefois par F. VON BISSING, « Stele des Nechtmin aus der El-Amarnazeit », ZÄS 64, 1929, p. 113-117, pl. IV. Ces deux dernières pièces pourraient avoir appartenu au même personnage sous le règne d'Akhénaton. En revanche, la table d'offrande CGC 23108 appartient sans doute à un homonyme de la XVIIIe dynastie. Une statue cube du Premier Prophète de Min Nakhtmim est actuellement conservée dans les magasins du Service des antiquités d'Akhmîm, cf. C. VAN SICLEN III, VarÆg 8, 1992, p. 111, 114. Sa tombe est, sans doute, celle identifiée en 1884 par G. MASPERO comme datant de « l'époque de l'hérétique Toutânkhamon », cf. Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes, I, 1893, p. 216 [= BIE 2e série, VI, année 1885, 1886, p. 87]. On peut encore, semble-t-il, reconnaître cet hypogée parmi «les tombeaux des princes d'Akhmîm, contemporains de Khouniatonou [= Akhenaton] et de ses successeurs dont on a des

stèles à Paris et à Berlin », cf. id., Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique I, [Les premières mêlées des peuples], 1897, p. 488, n. 3, fin.

73 K.P. KUHLMANN, « Der Felstempel des Eje bei Achmim », MDAIK 35, 1979, p. 165-188, pl. 49-54. 74 L'une d'entre elles, celle du mystérieux Sennefer, directeur des tuteurs de Toutânkhamon, a été étudiée récemment, B.G. OCKINGA, « Excavation at Awlad Azzaz, led by Dr Boyo Ockinga », The Rundle Fundation for Egyptian Archaeology Newsletter nº 36, avril 1991, Sidney, 1991, p. 2; id., « New light on Tutankhamun, the Tomb of Sennefer at Awlad Azzaz, Sohag », Abstracts of the VIth International Congress of Egyptology, Turin, 1991, p. 310 sq. Ce dernier personnage est, peutêtre, à identifier avec le « directeur des prophètes de Min seigneur d'Akhmîm » du même nom de la statue de Berlin 21595, qui se confond lui-même, sans doute, avec le propriétaire de la statue panopolitaine CGC 556 du musée du Caire, bien que les titres paraissent assez différents.

Il est probable que la tombe du général Nakhtmin propriétaire des statues du Caire CGC 779 = JE 31629-30 et JE 36526 soit également à chercher

dans les environs. Sa mère, en effet, était « adoratrice de Min et chanteuse d'Isis », cf. PM 1/2, p. 784 sq. W. HELCK, Urk. IV, 1908 (nº 703); 1908-1910 (nº 704); A.R. SCHULMANN, JARCE IV, 1965, p. 62-63. Pour les ouchebtis que Nakhtmin offrit à Toutânkhamon, cf. H. BEINLICH, M. SALEH, Corpus der hieroglyphischen Inschriften aus dem Grab des Tutanchamun, Oxford, 1989, p. 164 (Carter 330 I = JE 60827), 166, (Carter 330 K = JE 60836), 165 (Carter 330 J = JE 60828), 140-141 (Carter 318 A = JE 60830), 141-142 (Carter 318 C= JE 60837).

75 L'émission d'une série de scarabées mentionnant Djaroukha est le plus sûr indice de sa notoriété. J. YOYOTTE, (op. cit., p. 30-33), évoque la possibilité que le bourg actuel de Tahta ait été proche de l'ancienne Djâroukha. Il voit, par ailleurs, dans le nom moderne de Taḥta l'ultime développement du toponyme Tɔ ḥw.t Tjj mentionné sous une forme un peu réduite sur un bloc trouvé à proximité de la ville et qui ferait allusion à la grande reine d'Aménophis III.